LE PROGRAMME PEPITE PEIPS

Le programme Pépite PEIPS a pour objectif la sensibilisation, la formation et l' accompagnement des étudiants, doctorants et jeunes diplômés. Il permet de mener à bien son projet avec un maximum de sécurité et de visibilité. Il s'agit d'un programme qui privilégie l'apprentissage par l'action, repose sur des ressources pédagogiques numériques tels que les webinaires et apporte au jeune porteur de projet un co-encadrement enseignants et professionnels par du coaching et du mentorat proposés par les partenaires de l'accompagnement. Ce programme permet également l'aménagement d'horaires ou la substitution d'un stage aux étudiants et offre la possibilité d'une césure afin de mener au mieux son projet entrepreneurial.
Les étudiants peuvent ainsi réussir leurs études et leur projet entrepreneurial soit par le **Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE)** ou le **Diplôme Étudiant Entrepreneur (D2E)**.

Quelles sont les conditions d'éligibilité au SNEE ?

Le SNEE est ouvert à tous les étudiants possédant au minimum le niveau bac, ainsi qu' un projet de création ou reprise d'entreprise, ou encore impliqué fortement au sein d'une association. Personnel et délivré pour une année universitaire, il peut être renouvelé si l' étudiant souhaite continuer à développer son projet.

Quelles sont les conditions d'éligibilité au D2E ?

Le D2E est ouvert en priorité aux jeunes diplômés possédant au minimum le niveau bac, ainsi qu'un projet de création ou reprise d'entreprise. Automatiquement couplé au Statut National Étudiant-Entrepreneur, il permet aux porteurs de projets de suivre un programme d'accompagnement renforcé en plus des avantages du SNEE. Personnel et délivré pour une année universitaire, il peut être renouvelé une fois si l'étudiant souhaite continuer à développer son projet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Périodes de recrutement

- Session de juillet : Inscriptions de janvier à juin (SNEE, D2E et renouvellements)
- Session d'octobre : Inscriptions de fin-juin à fin septembre (SNEE, D2E et renouvellements)
- Session de janvier : Inscriptions de mi-octobre à début janvier (SNEE et renouvellements uniquement)